

Déclaration liminaire du mouvement complémentaire de mutation C 1/1/2013 (filiale fiscale)

Le Président de la République a annoncé un plan d'austérité de 30 milliards d'€ pour satisfaire les exigences de l'Union Européenne et des marchés financiers, dont 10 milliards sur les dépenses publiques.

Un tel plan d'austérité aura des conséquences dramatiques sur l'emploi, les missions, les conditions de travail, les droits et garanties collectives.

En conséquence, la CGT Finances Publiques se prononce pour le rejet de ce plan d'austérité.

Les premières annonces gouvernementales affichent une véritable continuité avec les politiques menées antérieurement.

Avec le projet de traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'union économique européenne (TSCG) et le traité révisé sur le mécanisme européen de stabilité (MES), c'est à l'austérité perpétuelle que sont voués les peuples d'Europe.

Sur un enjeu aussi crucial, le gouvernement refuse de consulter les citoyens.

Parce qu'ils impactent la vie quotidienne des salariés, la place et le rôle des services publics, la CGT Finances Publiques a décidé de faire du combat contre ces traités un axe essentiel de son action.

Dans la Fonction publique, sur le jour de carence, les carrières, l'accès au 8ème échelon de la catégorie C, nous ne pouvons nous satisfaire des promesses de discussions car aucun engagement n'est pris.

Au contraire, le ministre de l'Economie et des Finances annonce la poursuite des suppressions d'emplois au nom de la maîtrise des dépenses publiques et de l'ordre de priorité entre les ministères.

La CGT Finances Publiques rejette cette conception erronée et cette vision d'opposition entre missions publiques.

Seuls la satisfaction des revendications sociales et le renforcement de toutes les missions publiques permettront de sortir les pays européens de la crise.

Concernant cette CAP de mouvement complémentaire de mutations C filiale fiscale au 1^{er} janvier 2013.

En 2012, ce sont encore 3000 emplois de catégorie C qui ont été supprimés à la DGFIP venant s'ajouter aux 25 000 postes supprimés ces 10 dernières années.

C'est encore une fois, dans un contexte particulièrement difficile caractérisé par une pénurie d'emploi, que paraît ce projet.

Montreuil, le 25/10/2012

Syndicat national
CGT Finances Publiques

● Case 450 ou 451

263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

● dgfip@cgt.fr

● www.financespubliques.cgt.fr

● Tél. : 01.48.18.80.16

Concernant ce mouvement, la direction générale indique un taux de satisfaction de 16,4 %. Ce taux est « gonflé » par les 60 mutations internes à la région Ile-de-France.

Pour leur part, les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques considèrent que ce projet est catastrophique et rend encore plus difficile la situation de nombreux collègues en attente de mutation.

- ✓ 110 directions déficitaires sur 145,
- ✓ 52 directions fermées à toute mutation,
- ✓ 32 directions avec une seule arrivée de l'extérieur,
- ✓ 12 directions avec seulement deux arrivées de l'extérieur,
- ✓ 47 départs d'Ile de France vers la province,
- ✓ 103 mutations de province à province,
- ✓ 60 mutations internes en Ile de France,
- ✓ 154 rapprochements externes en attente (dont 17 sur le département du Nord, 20 sur la Somme, 25 sur le Pas de Calais, 9 sur le Puy de Dôme, 8 sur l'Aube, 11 sur les DOM)
- ✓ 31 rapprochements externes satisfaits au titre de la priorité et 18 en liste normale seulement,
- ✓ 8 agents seulement rejoignent les DOM (2 en Guadeloupe, 4 sur la Martinique, 0 en Guyane, 2 sur la Réunion et 0 sur Mayotte).

Au final, seulement 205 mutations effectuées sur 1 248 demandes.

Nous dénonçons fortement la pratique de l'administration qui indique un certain nombre de départements de province ouverts alors que des agents extérieurs à ces départements n'obtiennent pas leur mutation.

Pour donner une illusion de fluidité à ce mouvement, l'administration indique que 24 départements de province sont ouverts alors que pour notre part nous en dénombrons seulement 12.

L'Ain, le Cantal, le Doubs, la Drome, le Gard, le Gers,

la Mayenne, les Pyrénées Atlantiques, le Haut Rhin, la Sarthe, la Savoie et le Var sont tous des départements déficitaires, avec de nombreuses résidences en sous effectifs et des agents en attente d'une mutation.

Le déficit d'agents déjà catastrophique au mouvement général (447,3 postes vacants dont 173,3 en province et 274 en Ile de France), s'est encore aggravé (694,7 postes vacant dont 399.5 en province et 295,2 en Ile de France).

Pourtant, la direction générale, non contente de n'avoir appelé que 510 agents au 1er juin, a décidé, unilatéralement, de n'appeler que les 60 lauréats restant de la liste principale au 1er octobre.

Et pour la première fois depuis plusieurs dizaines d'années, sous un gouvernement qui a annoncé l'arrêt de la RGPP, l'administration a décidé arbitrairement de ne pas recruter les lauréats de la liste complémentaire alors que la situation des effectifs l'exige.

Mais l'administration estime certainement que les services peuvent fonctionner correctement avec 700 agents C en moins...

Pour les représentants des personnels de la CGT Finances Publique l'administration prouve une fois de plus son mépris pour les agents qui subissent au quotidien les conséquence de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous effectif permanent.

La CGT Finances Publiques condamne vivement la décision de l'administration de ne pas avoir appelé la liste complémentaire du concours 2011.

Elle exige l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services.

Enfin, Les conséquences du blocage des mutations pour les agents en attente sur les départements de province sont dramatiques.

Cette année encore, les représentants des personnels de la CGT interviendront durant la CAP, pour tous les agents qui leur ont confié leur demande, non seulement en évoquant leur situation personnelle mais aussi en les resituant dans un contexte où l'emploi est au cœur du problème.

Nous exigerons de l'administration l'ouverture d'un maximum de directions afin de donner satisfaction au plus grand nombre d'agents.